

Réf: Dossier 459702

Avis de constitution

SOCIETE « EAU-TOH »

Siège Abidjan Cocody Angré gème Tranche non loin de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), Rue résidence Djagba, Ilot 10., Lot ND, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EAU-TOH »

Objet : PRODUCTION ET VENTE D'EAU MINERALE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré gème Tranche non loin de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), Rue résidence Djagba, Ilot 10., Lot ND, Ilot 10

Dirigeant(s) M DANGBE TOH SERGE MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12360 du 05/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74381/GTCA/RC/2025 du 05/12/2025

